



LA FONDATION  
canadienne des  
tumeurs cérébrales

## **Demandez à l'expert :** **Déclaration des droits des proches aidants s'occupant de personnes atteintes de tumeur cérébrale**

**J'ai le droit de...** prendre soin de ma propre santé, de mon esprit et de mes relations.

**J'ai le droit d'...** obtenir de l'aide d'autres personnes mêmes si je pense que mon proche protestera. Je suis le seul à pouvoir reconnaître les limites de mon endurance et de ma force.

**J'ai le droit d'...** accepter l'aide qui m'est proposée par les autres.

**J'ai le droit de...** recevoir de l'estime, de l'affection, de la clémence et de la reconnaissance pour ce que je suis parvenu à faire en tant que proche aidant, comportement qu'en échange, j'adopterai également envers les autres.

**J'ai le droit...** à l'occasion, de me mettre en colère, d'être déprimé et d'exprimer les autres sentiments douloureux que je pourrais ressentir.

**J'ai le droit d'...** être fier de ce que j'ai accompli et de me féliciter du courage qu'il me faut parfois pour satisfaire les besoins de mon proche.

**J'ai le droit de...** protéger mon individualité et j'ai le droit de me construire une vie dont je pourrais jouir lorsque la personne dont je prends soin n'aura plus besoin de moi en permanence.

**J'ai le droit de...** m'attendre à ce que les gens qui m'entourent se rendent pleinement compte de la situation et de demander qu'ils me soutiennent pour trouver des ressources de manière à m'aider à prendre soin de mon proche.

**J'ai le droit de...** conserver les aspects de ma vie que la personne dont je m'occupe ne partage pas de même que si elle était en bonne santé. Je sais que je fais tout ce qui est raisonnablement possible pour cette personne et j'ai le droit d'accomplir des choses uniquement pour moi.